



General terms & conditions – OnScreen

French version available below

1. COMMON GENERAL CONDITIONS

1.1. ENFORCEABILITY

1.1.1 Our General terms & conditions govern and are an integral part of all our contractual relationships. The contracting party expressly acknowledges having read and accepted them.

1.1.2 The contracting party expressly acknowledges the primacy of our General Contractual Conditions over any conflicting clause contained in its own general terms and conditions.

1.1.3 Any deviation from our General Contractual Conditions can only take place with our prior written agreement through specific conditions.

1.1.4 The nullity, deviation, or unenforceability of one or more clauses of our General Contractual Conditions, particularly due to mandatory legal provisions or in accordance with Article 1.1.3, shall not prejudice the application of the other clauses which shall remain in force. The parties undertake to replace the disputed clause(s) with one or more other clauses serving the same purpose.

1.2. OFFER AND ACCEPTANCE

1.2.1 Our sales or rental offers bind us for a period of 15 days from their issuance. Beyond this period, we reserve the right to modify the terms of our offer until the work is not executed. In case of an increase in one or more cost factors during the offer or contract, this increase will be reflected in the final invoice in accordance with legal conditions.

1.2.2 Acceptance of the offer binds both the company or association it represents and the signatory personally, both of whom are co-contractors jointly and severally responsible for all contractual obligations towards OnScreen.

1.2.3 Any expression of the contracting party's acceptance, even based on circumstantial silence or appearances, may bind it. However, we reserve the right to reject any acceptance other than the one established by the reception at our address of the offer dated and signed for agreement by an authorized representative.

1.3. PAYMENT

1.3.1 All prices indicated in our offers are excluding VAT. They do not include any taxes or generally any fees, including import duties, packaging, loading and unloading fees, transportation or insurance, except those expressly indicated in writing.

1.3.2 Prices are stated and payable in euros, with any exchange rate variations to be passed on to the client.

1.3.3 Unless otherwise stated in our offer, a 50% deposit of the total amount including taxes is due within ten days of accepting the offer. We reserve the right to cancel any contract automatically and without notice in case of non-payment of the deposit, without prejudice to any potential damages suffered by OnScreen. In this case, Article 2.4.1 applies. The order is definitively recorded only upon receipt of this deposit.



1.3.4 All payments are due and payable by bank transfer within 30 days from the date of invoice.

1.3.5 In case of late payment, OnScreen reserves the right to suspend all its obligations without notice, and the contracting party cannot claim any damages. Late payment interest at the legal rate between businesses is applicable automatically and without prior notice from the due date. In addition, the invoice amount will be increased by 15%, with a minimum of 200 euros, as a penalty clause.

1.3.6 Additional orders from the contracting party will be invoiced in accordance with OnScreen's prevailing rates on the date or at the price agreed upon by the parties as specified in this article.

1.3.7 In case of termination by us, we will refund the deposit. However, we reserve the right to retain this deposit for any termination (except in cases of force majeure such as labor disputes, wars, fires, natural disasters), as a fixed, final, and non-reducible indemnity.

1.4. CONTRACT TERMINATION

1.4.1 The contract may be terminated, at the fault of the contracting party, automatically, without notice and without prejudice to any potential damages, if the contracting party discontinues all or part of its activity, including due to bankruptcy, judicial reorganisation proceedings, liquidation, assignment, or death ; if its legal personality is changed, particularly by a corporate merger or spin-off ; if the execution of its obligations by the contracting party is compromised, especially in case of seizure or judicial reorganisation proceedings, or substantial changes in the contracting party's management or ownership.

1.4.2 Termination or cancellation shall also occur automatically at the fault of the contracting party if it fails to fulfil its obligations after a period of 8 days following formal notice.

1.5. RESPONSIBILITIES

1.5.1 OnScreen is exempt from any liability in case of unfulfilled or delayed obligation, in whole or in part, due to force majeure, unforeseeable circumstances, or any other event beyond its control, caused by the buyer or third parties, including interpreters. Events such as labor disputes, supplier delivery delays, wars, fires, natural disasters, or any event that might hinder the performance of the obligation are considered force majeure. OnScreen is presumed to be in one of these exemption cases, with the burden of proof on the contracting party to prove otherwise.

1.5.2 Except for fraud, gross negligence, intentional misconduct, or negligent performance of an essential primary obligation, OnScreen is not liable for any compensation or damage, whether direct or indirect, foreseeable or unforeseeable, including loss of profit, to both the contracting party and third parties.

1.5.3 Any liability of OnScreen is contractually limited to the amount invoiced to the client, with an unchanging and non-revisable maximum of 2,000 euros over time.

1.5.4 The client agrees to assume full and sole responsibility for audiovisual content linked, recorded, stored, and broadcasted live or on replay through the platforms used by the OnScreen company, produced by the client or third parties within the scope of its event. This responsibility also applies to any potential intellectual property rights, copyright, image rights, etc., for which the client would be liable as a result of the production of its audiovisual content.



1.5.5 OnScreen is not responsible for issues related to the use of third-party equipment (laptops, etc.), third-party accounts, and third-party platforms (Teams, Vimeo, YouTube, etc.) in the context of remote audio and video presentations and/or streaming. This includes, but is not limited to, issues related to availability, performance, security, or confidentiality of equipment, accounts, and platforms. OnScreen is not liable for indirect, special, consequential, or punitive damages resulting from the use of equipment, accounts, and platforms, even if OnScreen has been informed of the possibility of such damages. The client is responsible for managing its own equipment, accounts, and platforms. The client must take all reasonable measures to protect its accounts and platforms against unauthorized access, unauthorized use, and damage.

1.5.6 The client acknowledges and accepts that OnScreen has made its best efforts to provide the client with complete and accurate information about the proposed offer. However, the client is solely responsible for its choices and decisions. OnScreen cannot be held liable for damages or losses resulting from the client's choices or decisions, including but not limited to damages or losses resulting from modifications made by the client to the offer proposed.

1.6. ASSIGNMENT AND SUBSTITUTION

1.6.1 OnScreen may substitute itself with any other legal entity it deems capable of performing the contract in the execution of its obligations. OnScreen is hereby authorized to assign the claims resulting from this contract to a third party.

1.7. CLAIMS, APPLICABLE LAW, AND JURISDICTION

1.7.1 Any general claim must be sent to us by registered letter with acknowledgment of receipt within 8 days from the date the fact generating it is observed, specifying the nature and grounds of the protests, failing which it shall be time-barred.

1.7.2 The client undertakes to report to OnScreen any issues observed in the audio and video recordings produced by OnScreen and requested by the client within 48 hours of receiving said recordings. If the client does not report any issues within 48 hours, OnScreen shall have the right to delete the backup files of the audio and video recordings. OnScreen disclaims all liability for any damage or loss resulting from the deletion of backup files of audio and video recordings.

1.7.3 All our contracts are subject to Belgian law.

1.7.4 Any dispute regarding our contracts shall be within the jurisdiction of the courts of Brussels operating in the French language. However, we reserve the right to bring a co-contractor to court based on another criterion of attachment provided for by Belgian judicial law or international conventions.

2. GENERAL RENTAL CONDITIONS

2.1. PRELIMINARY OBLIGATION OF COMPREHENSIVE INFORMATION

2.1.1 It is the tenant's responsibility to provide all data regarding the organization, including the exact start and end times of the event, including the hours during which the equipment can be set up or dismantled, the volume of desired technical installations, the time during which



they will be in operation, the location of use, and the arrangement of tables and chairs in the room, etc.

2.1.2 The tenant assumes sole and full responsibility for the damaging consequences of providing incorrect or incomplete data. It is their responsibility to prove that they have fulfilled their obligation.

2.2. TENANT'S RESPONSIBILITY

2.2.1 The tenant must make the premises where the event takes place available to OnScreen for a sufficient amount of time for setup, dismantling, and, if necessary, any modification of the installation. The tenant prepares and sets up the premises according to the agreed configuration, especially the tables and chairs, as well as the location reserved for cabins and/or other technical equipment stipulated in the offer. The tenant will provide the necessary electrical power to enable the rented equipment to operate under good conditions. OnScreen shall not be liable for any failures of its installation due to insufficient electrical power or other inconveniences.

2.2.2 During the period of availability, from the moment the equipment leaves OnScreen's warehouse until it is returned, it is placed under the full responsibility of the tenant, who assumes all risks (theft, damage, etc.) even if caused by third parties. Interpreters contacted by OnScreen on behalf of the client are also considered third parties. The room must be heated, and the equipment must be monitored continuously, even during temporary non-use (breaks, interruptions, recesses). The tenant is obliged to immediately reimburse the purchase price, at the current rate, for any damaged or missing equipment at the end of the availability period. In particular, the tenant is solely responsible for the receivers for simultaneous translation, the distribution of which is the tenant's responsibility, and the tenant shall provide the necessary personnel for this purpose. In exceptional cases, OnScreen may carry out the distribution through its own personnel, subject to an additional cost specified in the contract and under the tenant's responsibility.

2.2.3 The tenant is required to take out insurance to cover their rental liability in case of loss or theft, damage to the installation, as well as any damages that the equipment or OnScreen employees may cause at the event location.

2.2.4 The tenant guarantees that the event is legal and that they have all the necessary authorizations (contractual, administrative, or legal, etc.) for its realization. In case of partial or total non-realization of the event for this reason, the co-contractor shall inform the public at their own expense that they are solely responsible, and the compensation due to OnScreen shall be set at twice the total billing amount for the event.

2.2.5 In the case of long-distance transportation by external carriers, the client shall be responsible for safeguarding their rights vis-à-vis the carrier (including customs procedures if applicable).

2.2.6 If the technical service is provided during the day, as well as during lunch or dinner hours, the client is obligated to provide a meal to OnScreen's technicians (anyone working on behalf of OnScreen). The meal should be healthy and nutritious, and it should be provided at the time when the technicians typically have their meal. The client is also required to provide water and non-alcoholic beverages to the technicians. If the client does not provide meals to OnScreen's technicians, OnScreen will invoice the client an amount of €25 excluding VAT per technician per meal. In the absence of a meal provided by the client, OnScreen's technicians will have to leave the event location to purchase a meal, and this time will be billed to the client.



2.2.7 In the case of work outside of regular business hours, OnScreen reserves the right to charge the client additional fees, including:

- A surcharge of up to 50% of the normal hourly rate.
- An extension of the total working time resulting from the provision of additional technicians.
- Catering and overnight costs.
- Transportation costs.

This clause applies to all setup and/or dismantling work performed outside of regular business hours (from 8 a.m. to 6 p.m.).

2.2.8. A minimum 15-minute break time must be provided every 2 hours for the technical team.

2.3. LESSOR'S LIABILITY

2.3.1 Without prejudice to the exoneration and limitation causes stated in article 1.5, OnScreen disclaims all liability arising from latent defects that may affect the rented item.

2.4. CANCELLATION

2.4.1. In the event of cancellation by the co-contractor for any reason whatsoever, the co-contractor remains liable for damages as follows:

- 25% of the billing amount if the cancellation occurs between 21 and 14 days before the service period.
- 50% of the billing amount if the cancellation occurs between 14 and 7 days before the service period.
- 100% of the billing amount if the cancellation occurs within 7 days before the service period.

This indemnity cannot be less than the reimbursement of all expenses incurred by OnScreen (interpreters, subcontractors, etc.).

3. GENERAL SALES CONDITIONS

3.1. DELIVERY

3.1.1 Delivery and receipt are deemed to take place at our stores.

3.1.2 Risks are transferred as soon as the sale is perfected, meaning when there is an agreement on the item and the price, regardless of any considerations regarding delivery or receipt. Regardless of their terms, storage and possible transportation only occur at the request, responsibility, and risk of the buyer.

3.1.3 In case of partial execution due to absence or insufficient stock, the duplication of shipping costs shall be borne by the buyer unless they expressly specify that the order is indivisible. This specification must be made no later than before the first shipment.

3.1.4 The seller makes every effort to ensure that delivery deadlines are respected.

3.1.5 Without prejudice to the causes of exoneration and limitation of liability listed in clause 1.5, the seller's liability for delivery delay can only be engaged one month after receiving a formal notice from the buyer by registered mail with acknowledgment of receipt.

3.2. CONFORMITY

3.2.1 Any lack of conformity will be covered if the complaint does not meet the conditions of article 1.7.1, which requires a written complaint by registered mail. However, if the



merchandise is transported by a third party, that third party is deemed to have a mandate to report any apparent defects in the acquired merchandise at the time it is delivered by the seller. Any possible reservations should be mentioned by the carrier or the client's representative on the delivery slip, invoice, or transport documents. In the absence of such reservations, defects are presumed to have been caused by the buyer.

3.2.2 The delivered item is considered compliant with the needs and purposes intended by the buyer unless the buyer can demonstrate that it does not correspond to the written description of the needs and uses established before the sale. In the absence of a written description, the item recommended by the seller is presumed to be suitable for meeting the buyer's oral requirements.

3.3. WARRANTY AGAINST HIDDEN DEFECTS

3.3.1 Without prejudice to the causes of exoneration and limitation provided in clause 1.5, the purchaser benefits from a warranty on the equipment sold under the same conditions as the warranty given to the seller by its own supplier. The purchaser acknowledges being aware of the manufacturer's warranty. The hidden defect must be reported in accordance with the procedures specified in article 1.7.1. However, it will be covered in any case one month after delivery.

3.3.2 All defects or faults that are not inherent to the item itself and their consequences are excluded from the warranty. This includes, but is not limited to, breakdowns or damages resulting directly or indirectly from any transportation of the item from the transfer of risks, negligence, connection or handling errors, non-compliant usage with technical specifications, defective or improper use, any repair, maintenance, or similar operation performed by a person not approved by the seller, any addition or use of accessories or components not compliant with technical specifications or, even if compliant, lacking prior written approval from the supplier or seller, fire, water damage, accidents, or air conditioning failure, malicious acts, storms, storm-related consequences, or meteorological accidents, any intentional harmful act committed by any person, including the buyer or their agents, and any temporary defect in the physical environment.

3.3.3 It is the buyer's responsibility to establish that they are not in an excluded case.

3.3.4 This warranty is limited to free replacement, free repair, or refund, at our discretion, of the recognized defective part.

3.3.5 Shipping costs remain the responsibility of the buyer even when the defect is covered by the warranty.

3.3.6 The warranty is personal to the buyer. Consequently, anyone to whom the buyer transfers ownership or possession of the sold equipment cannot avail themselves of the warranty granted by the seller.

3.4. RESERVATION OF OWNERSHIP

3.4.1 The sale is made under the suspensive condition of full and final payment of the price by the buyer at the agreed-upon term. Any payment extension granted to the client cannot constitute a waiver of this clause. The delivery of a payment-obligation title (bill of exchange, promissory note, etc.) does not constitute payment within the meaning of this clause.

3.4.2 All delivered items that are still with the buyer remain our property until full payment of any debt owed by the relevant buyer, regardless of its nature, including previous or



subsequent claims, interest, and expenses. When successive deliveries are made on a running account, ownership retention remains valid until the account balance is closed for the buyer.

3.4.3 The above provisions do not prevent the transfer of risks of the item to the buyer and any damages that could be caused by that item.

3.4.4 The buyer is prohibited from selling or transforming the item until full payment has been made.

3.4.5 Goods and merchandise cannot be pledged or used as collateral for the claim of a third party.

Additional clause for offers via a Third Party:

In the event of acceptance of the offer made by OnScreen through a third party, the client is contractually bound to both OnScreen and the third party, each of which may require full performance of the contract. The general terms and conditions of OnScreen are applicable to the services provided by OnScreen, both in the relationship between the client and OnScreen, as well as in the relationship between the client and the third party and in the relationship between OnScreen and the third party.



Conditions Générales Contractuelles – OnScreen

1. CONDITIONS GENERALES COMMUNES

1.1. OPPOSABILITÉ

1.1.1 Nos Conditions Générales Contractuelles régissent et font partie intégrante de toutes nos relations contractuelles. Le cocontractant reconnaît expressément en avoir pris connaissance et les accepter.

1.1.2 Le cocontractant reconnaît expressément la primauté de nos Conditions Générales Contractuelles sur toute clause contraire contenue dans ses propres conditions générales.

1.1.3 Toute dérogation à nos Conditions Générales Contractuelles ne peut avoir lieu qu'avec l'accord écrit préalable de notre part au moyen de conditions particulières.

1.1.4 La nullité, dérogation ou inopposabilité d'une ou plusieurs clauses de nos Conditions Générales Contractuelles, notamment par l'effet de dispositions légales impératives ou en application de l'article 1.1.3., ne portent pas préjudice à l'application des autres clauses qui restent d'application. Les parties s'engagent à remplacer la ou les clauses litigieuses par une ou plusieurs autres remplissant la ou les mêmes fonctions.

1.2. OFFRE ET ACCEPTATION

1.2.1 Nos offres de vente ou de location nous engagent pendant une période de 15 jours à dater de leur émission. Au-delà de ce délai, nous nous réservons le droit de modifier les conditions de notre offre et ce jusqu'à la non exécution du travail. En cas d'augmentation d'un ou plusieurs des facteurs composant le prix de revient en cours d'offre ou de contrat, cette augmentation sera répercutée sur la facture finale dans le respect des conditions légales en la matière.

1.2.2 L'acceptation de l'offre lie tant la société ou association qu'il représente que le signataire lui-même à titre personnel, l'un et l'autre étant cocontractants également responsables de manière solidaire et indivisible de toutes les obligations contractuelles envers OnScreen.

1.2.3 Toute manifestation de l'acceptation du cocontractant même sur base d'un silence circonstancié ou des apparences pourra engager celui-ci. Nous nous réservons toutefois le droit de refuser toute autre acceptation que celle établie par la réception à notre adresse de l'offre datée et signée pour accord par un fondé de pouvoir.

1.3. PAIEMENT

1.3.1 Tous les prix indiqués dans nos offres sont des prix hors TVA. Ils ne comprennent aucune taxe ni frais généralement quelconque, notamment les droits d'importation, les frais d'emballage, de chargement et de déchargement, de transport ou d'assurances, que ceux qui sont expressément indiqués par écrit.

1.3.2 Les prix sont mentionnés et payables en euro, toute modification de cours étant répercutée au client.



1.3.3 Sauf mention différente stipulée dans notre offre, un acompte de 50% du montant TTC est exigible dans les dix jours de l'acceptation de l'offre. Nous nous réservons le droit d'annuler tout contrat, de plein droit et sans mise en demeure, en cas de non-paiement de l'acompte, sans préjudice des dommages et intérêts éventuels subis par OnScreen. En ce cas, l'article 2.4.1 est applicable. La commande n'est définitivement enregistrée qu'à réception de l'acompte.

1.3.4 Tout paiement est exigible et payable par transfert bancaire dans les 30 jours de la date d'émission de la facture.

1.3.5 En cas de retard de paiement, OnScreen se réserve le droit de suspendre toutes ses obligations sans avertissement et sans que le cocontractant puisse prétendre à un quelconque préjudice. Des intérêts de retard au taux légal entre entreprises sont applicables de plein droit et sans mise en demeure préalable depuis la date d'exigibilité. En outre, le montant de la facture sera majoré de 15 % avec un minimum de 200 euros au titre de clause pénale.

1.3.6 Les commandes supplémentaires du cocontractant sont facturées conformément aux tarifs généraux de OnScreen en vigueur à ladite date ou au prix convenu par les parties dans les conditions précisées dans le présent article.

1.3.7. En cas de résiliation de notre fait, nous restituerons l'acompte versé. En revanche, nous nous réservons la possibilité de conserver cet acompte pour toute résiliation (hors cas de force majeure : conflits du travail, guerres, incendies, catastrophes naturelles), à titre d'indemnité forfaitaire, définitive et irréductible.

1.4. RUPTURE DU CONTRAT

1.4.1 Le contrat pourra être résolu ou résilié, le cas échéant aux torts du cocontractant, de plein droit, sans mise en demeure et sans préjudice d'éventuels dommages et intérêts, si le cocontractant cesse tout ou partie de son activité notamment en raison d'une faillite, d'une liquidation, d'une cession ou d'un décès ; si sa personnalité juridique est modifiée, notamment par fusion, scission ; si l'exécution de ses obligations par le cocontractant est compromise, notamment en cas de saisie ou de procédure de réorganisation judiciaire ou en cas de modification de l'organe d'administration ou substantielle de l'actionnariat du cocontractant.

1.4.2 La résolution ou résiliation aura également lieu de plein droit aux torts du cocontractant s'il persiste à ne pas exécuter ses obligations à l'issue d'une période de 8 jours après mise en demeure.

1.5. RESPONSABILITÉS

1.5.1 OnScreen est exonéré de toute responsabilité en cas d'obligation inexécutée, en tout ou partie, ou retardée suite à un cas de force majeure, cas fortuit ou tout autre événement indépendant de sa volonté, provoqué par l'acheteur ou par des tiers, y compris les interprètes. Sont notamment considérés comme cas de force majeure, les conflits du travail, les retards de livraison du fournisseur, les guerres, les incendies, les catastrophes naturelles ou tout événement susceptible d'empêcher l'exécution de l'obligation : embouteillage notoire, manifestations de rue, grèves, incidents climatiques. OnScreen est présumé se trouver dans un de ces cas d'exonération à charge pour le cocontractant de rapporter la preuve du contraire.



1.5.2 Sauf dol, faute grave, faute intentionnelle, ou inexécution fautive d'une prestation principale essentielle, OnScreen n'est tenu à aucune indemnisation ni dommage, quelle que soit sa nature, directe ou indirecte, prévisible ou imprévisible, en ce y compris le dommage d'exploitation (manque à gagner, ...) et les dommages aux personnes, aussi bien à l'égard du cocontractant qu'à l'égard des tiers.

1.5.3 Toute responsabilité généralement quelconque de OnScreen est limitée contractuellement au montant de la facturation au client, avec un maximum de 2.000 euros inamovible et non réévaluable dans le temps.

1.5.4 Le client s'engage à assumer l'entière et unique responsabilité relative aux contenus audiovisuels liés, enregistrés, stockés et diffusés en direct ou en replay, via les plateformes qu'utilise la société OnScreen, et produits par lui-même ou par des tiers dans le cadre de son événement.

Cette responsabilité s'applique également aux éventuels droits de propriété intellectuelle, droits d'auteurs, droits à l'image, etc, desquels le client serait redevable à la suite de la réalisation de sa production audiovisuelle.

1.5.5 La Société OnScreen n'est pas responsable des problèmes liés à l'utilisation des équipements (laptops,...), des comptes tiers et des plateformes tierces (Teams, Vimeo, YouTube, etc.) dans le cadre de présentations, d'appels audio et vidéo distants et/ou de streaming. Cela inclut, mais sans s'y limiter, les problèmes liés à la disponibilité, la performance, la sécurité ou la confidentialité des équipements, des comptes et plateformes. La Société OnScreen n'est pas responsable des dommages indirects, spéciaux, consécutifs ou punitifs résultant de l'utilisation des équipements, comptes et plateformes, même si la Société OnScreen a été informée de la possibilité de tels dommages. Le client est responsable de la gestion de ses propres équipements, comptes et plateformes. Le client doit prendre toutes les mesures raisonnables pour protéger ses comptes et plateformes contre les accès non autorisés, les utilisations non autorisées et les dommages.

1.5.6 Le client reconnaît et accepte que la société OnScreen a fait de son mieux pour fournir au client des informations complètes et précises sur l'offre proposée. Cependant, le client est le seul responsable de ses choix et décisions. La société OnScreen ne peut être tenue responsable des dommages ou pertes résultant des choix ou décisions du client, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages ou pertes résultant de modifications apportées par le client à l'offre proposée par la société OnScreen.

1.5.7. La société OnScreen s'engage à effacer toutes les données stockées sur ses ordinateurs après chaque prestation. Ce faisant, la société OnScreen ne sera pas en mesure de garantir une récupération de données après l'événement.

Le client est responsable de demander tous les contenus qu'il doit sauvegarder durant la période de son événement (au plus tard au départ de la société OnScreen du lieu de l'événement ou à la fin de la diffusion/enregistrement en cas d'absence de déplacement physique). La société OnScreen décline toute responsabilité pour tout dommage ou perte résultant de la suppression des données.

1.5.8 La société OnScreen ne fournit pas la connexion internet. Elle décline toute responsabilité pour tout problème de connexion à internet survenant durant un événement. La société OnScreen ne peut pas garantir que la connexion à internet sera ininterrompue ou sans défaut. Si la connexion à internet est interrompue ou défectueuse, la société OnScreen fera tout son possible pour rétablir la connexion.



Cependant, la société OnScreen ne peut pas être tenue responsable des dommages ou pertes résultant de l'interruption ou du défaut de la connexion à internet.

1.6. CESSION ET SUBSTITUTION

1.6.1 OnScreen pourra se substituer toute autre personne juridique qu'elle estime apte à exécuter le contrat dans l'exécution de ses obligations. OnScreen est, dès à présent, autorisée à céder les créances résultant du présent contrat à un tiers.

1.7. RÉCLAMATIONS, DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION

1.7.1 Toute réclamation généralement quelconque doit nous parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 8 jours de la constatation du fait qui la génère, précisant la nature et la motivation des protestations, le tout à peine de forclusion.

1.7.2 Le client s'engage à signaler à la société OnScreen tout problème constaté dans les enregistrements audio et vidéo produits par la société OnScreen et sollicités par le client dans les 48 heures suivant la réception desdits enregistrements.

Si le client ne signale pas de problème dans les 48 heures, la société OnScreen sera en droit d'effacer les fichiers de sauvegarde des enregistrements audio et vidéo. La société OnScreen décline toute responsabilité pour tout dommage ou perte résultant de l'effacement des fichiers de sauvegarde des enregistrements audio et vidéo.

1.7.3 Tous nos contrats sont soumis au droit belge.

1.7.4 Tout litige à propos de nos contrats sera de la compétence des tribunaux de Bruxelles siégeant en langue française. Nous nous réservons toutefois le droit d'assigner le cocontractant sur base d'un autre critère de rattachement prévu par le Code judiciaire belge ou les Conventions Internationales.

2. CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

2.1. OBLIGATION PRÉALABLE D'INFORMATION EXHAUSTIVE

2.1.1 Il appartient au preneur de fournir toutes les données relatives à l'organisation, notamment, les heures précises de début et de fin de l'événement, y compris les heures pendant lesquelles le matériel peut être monté ou démonté, le volume des installations techniques souhaitées, l'espace-temps pendant lequel celles-ci seront en service, le lieu d'utilisation et la disposition des tables et des sièges dans la salle, etc.

2.1.2 Le preneur assumera la seule et entière responsabilité des conséquences dommageables de la transmission de données incorrectes ou incomplètes. Il lui appartient de prouver qu'il a rempli son obligation.

2.2. RESPONSABILITÉ DU PRENEUR

2.2.1 Le preneur devra mettre les locaux dans lesquels l'événement a lieu à la disposition de OnScreen pendant un temps suffisant pour le montage, démontage et, le cas échéant, toute modification de l'installation. Le preneur prépare et implante les lieux selon la configuration convenue, en particulier les tables et les chaises ainsi que l'emplacement réservé aux cabines et/ou autres matériels techniques stipulés dans l'offre. Le preneur mettra à la



disposition de OnScreen le courant électrique nécessaire pour permettre au matériel loué de fonctionner dans de bonnes conditions. OnScreen ne sera, en aucun cas, responsable des éventuelles défaillances de son installation dues à une insuffisance de courant électrique ou à d'autres inconvénients.

2.2.2 Pendant la période de mise à disposition qui s'étale du moment où le matériel quitte l'entrepôt de OnScreen jusqu'au moment où il y est restitué, celui-ci est placé sous l'entière responsabilité du preneur qui en assume tous les risques (vol, dégradations, etc...) même causés par des tiers. Sont également considérés comme des tiers les interprètes contactés par OnScreen pour le compte du client. La salle doit être chauffée et le matériel surveillé en permanence même en cas de non-utilisation temporaire (pauses, interruptions, récrés). Le preneur est tenu au remboursement immédiat, au prix d'achat en vigueur, de tout matériel détérioré ou manquant à la fin de la période de mise à disposition. En particulier, le preneur est seul responsable des récepteurs pour la traduction simultanée dont la distribution aux participants incombe au preneur qui fournit le personnel nécessaire à cet effet. Dans des cas exceptionnels, OnScreen fera effectuer la distribution par son propre personnel, moyennant un supplément de frais mentionné dans le contrat et sous la responsabilité du preneur.

2.2.3 Le preneur est tenu de prendre une assurance qui couvrira sa responsabilité locative en cas de perte ou de vol, d'avarie de l'installation, ainsi que les dégâts que le matériel ou les employés de OnScreen pourraient occasionner dans les lieux de l'événement.

2.2.4 Le preneur garantit que l'événement est légal et qu'il dispose de toutes les autorisations nécessaires (contractuelles, administratives ou légales, etc.) à sa réalisation. En cas de non-réalisation partielle ou totale de l'événement de ce chef, le cocontractant informera le public à ses frais qu'il en est seul responsable et l'indemnité due à OnScreen est fixée à deux fois le montant de la facturation totale de l'événement.

2.2.5. En cas de transport lointain assuré par des transporteurs extérieurs à nos services, il appartiendrait au client de sauvegarder lui-même ses droits vis-à-vis du transporteur (y compris les formalités de douane si tel est le cas).

2.2.6. Si la prestation technique se déroule durant la journée, ainsi que pendant les heures de repas de midi ou du soir, le client est tenu de fournir un repas aux techniciens de la société OnScreen (toute personne travaillant pour le compte de la société OnScreen). Le repas doit être sain et nutritif, et il doit être fourni au moment où les techniciens ont l'habitude de prendre leur repas. Le client est également tenu de fournir de l'eau et des boissons non alcoolisées aux techniciens. Si le client ne fournit pas de repas aux techniciens de la société OnScreen, la société OnScreen facturera au client un montant de 25 € htva par technicien et par repas. En l'absence de repas prévu par le client, les techniciens de la société OnScreen devront quitter le lieu de l'événement en vue d'acheter un repas. Ce temps sera facturé au client.

2.2.7. En cas de travail en dehors des heures de bureau, OnScreen se réserve le droit de facturer au client des frais additionnel tels que:

- Une majoration de maximum 50% du tarif horaire normal
- Une majoration du temps de travail total découlant de la mise à disposition de techniciens supplémentaires
- Les frais de catering et de nuitée
- Les frais de transport

Cette clause s'applique à tous les travaux de montage et/ou de démontage effectués en dehors des heures de bureau (de 8h à 18h).



2.2.8. Un temps de pause d'un minimum de 15 minutes est à prévoir toutes les 2 heures pour l'équipe technique.

2.3. RESPONSABILITÉ DU BAILLEUR

2.3.1 Sans préjudice des causes d'exonération et de limitation de l'article 1.5, OnScreen décline toute responsabilité résultant des vices cachés pouvant affecter la chose louée.

2.4. ANNULATION

2.4.1 En cas d'annulation par le cocontractant pour quelque motif que ce soit, celui-ci reste redevable d'indemnités comme suit :

- 25% de la facturation selon que l'annulation intervient entre les 21 et les 14 jours qui précèdent la période de prestation ;
- 50% de la facturation selon que l'annulation intervient entre les 14 et les 7 jours qui précèdent la période de prestation ;
- 100% de la facturation selon que l'annulation intervient dans les 7 jours qui précèdent la période de prestation

Et cela sans que cette indemnité puisse être inférieure au remboursement de la totalité des débours de OnScreen (interprètes, sous-traitants, etc.).

3. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

3.1. LIVRAISON

3.1.1 La livraison et la réception sont réputées avoir lieu dans nos magasins.

3.1.2 Les risques sont transférés dès que la vente est parfaite, c'est-à-dire dès qu'il y a accord sur la chose et sur le prix, indépendamment de toute considération relative à la livraison ou la réception. Quelles que soient leurs modalités, le stockage et le transport éventuel n'ont lieu qu'à la demande, sous la responsabilité et aux risques de l'acheteur.

3.1.3 En cas d'exécution partielle pour absence ou insuffisance de stock, le dédoublement des frais d'envoi est à charge de l'acheteur à moins qu'il ne spécifie expressément que la commande est indivisible. Cette spécification devra se faire au plus tard avant le premier envoi.

3.1.4 Le vendeur met tout en œuvre pour que les délais de livraison soient respectés.

3.1.5 Sans préjudice des causes d'exonération et de limitation de responsabilité énumérées au point 1.5, le retard de livraison ne peut engager la responsabilité du vendeur qu'un mois après la réception d'une mise en demeure adressée par l'acheteur par pli recommandé avec accusé de réception.

3.2. CONFORMITÉ

3.2.1 Tout défaut de conformité sera couvert si la réclamation ne satisfait pas aux conditions de l'article 1.7.1. de la réception par écrit recommandé. Toutefois, si la marchandise est transportée par un tiers, celui-ci est réputé avoir mandat de constater les vices apparents de la marchandise acquise, au moment où elle lui est remise par le vendeur. Les réserves éventuelles feront l'objet d'une mention par le transporteur ou le représentant du client sur le bon de livraison, la facture ou les documents de transport. A défaut de telles réserves, les défauts seront présumés avoir été causés par l'acheteur.

3.2.2 La chose livrée est réputée conforme aux besoins et à l'usage que veut en faire l'acheteur, sauf à ce dernier à établir qu'elle ne correspond pas à la description écrite des besoins et usages qu'il a établie avant la vente. A défaut de description écrite, la chose conseillée par le vendeur est présumée adéquate pour rencontrer les exigences orales de l'acheteur.

3.3. GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS

3.3.1 Sans préjudice des causes d'exonération et de limitation prévues à l'article 1.5, l'acquéreur bénéficie d'une garantie sur le matériel vendu dans les mêmes conditions que la garantie donnée au vendeur par son propre fournisseur. L'acquéreur reconnaît avoir pris connaissance de la garantie du fabricant. Le vice caché doit être dénoncé dans les formes prévues à l'article 1.7.1. Toutefois, il sera couvert en toutes hypothèses un mois après la livraison.

3.3.2 Sont exclus de la garantie tous les vices ou défauts quelconques qui ne sont pas inhérents à la chose elle-même et leurs conséquences. Sont notamment exclues les pannes ou dommages résultant directement ou indirectement de - tout transport de la chose dès le transfert des risques, - toute négligence, erreur de raccordement ou de manipulation, usage non conforme aux spécifications techniques, utilisation défectueuse ou maladroite, - toute réparation ou d'entretien ou opération assimilable effectuée par une personne non agréée par le vendeur, - tout ajout, utilisation de compléments ou accessoires non conformes aux spécifications techniques ou, même conformes, n'ayant pas reçu l'accord écrit préalable du fournisseur ou du vendeur; - tout incendie, dégât des eaux, accident ou défaut de climatisation, malveillance, orage, conséquences de l'orage ou d'accidents météorologiques, - tout acte ou faute dommageable intentionnels commis par quelque personne que ce soit, y compris l'acheteur ou ses préposés et tout défaut même momentané de l'environnement physique.

3.3.3 Il appartient à l'acheteur d'établir qu'il ne se trouve pas dans un cas d'exclusion.

3.3.4 Cette garantie se limite au remplacement gratuit, à la réparation gratuite ou au remboursement, à notre choix, de la pièce reconnue défectueuse.

3.3.5 Les frais de port restent à charge de l'acheteur même lorsque le défaut est couvert par la garantie.

3.3.6 La garantie est personnelle à l'acheteur. En conséquence, toute personne à qui l'acheteur transmettrait en propriété ou en possession, le matériel vendu, ne pourrait se prévaloir de la garantie accordée par le vendeur.

3.4. RESERVE DE PROPRIETE

3.4.1 La vente est faite sous la condition suspensive du paiement intégral et définitif du prix par l'acheteur au terme fixé. Le délai de paiement éventuellement accordé au client ne peut constituer une renonciation à la présente clause. Ne constitue pas un paiement au sens de cette clause, la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite, billet à ordre, etc.).

3.4.2 Toutes les choses livrées et qui se trouvent encore chez l'acheteur restent notre propriété jusqu'à complet paiement de toute dette de l'acheteur en question, de quelque chef qu'elle soit, en ce compris les créances antérieures ou ultérieures, les intérêts et frais. Lorsque des livraisons successives ont lieu en compte courant, la réserve de propriété reste valable jusqu'au moment de la clôture du solde du compte de l'acheteur.

3.4.3 Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur des risques de la chose, ainsi qu'aux dommages qui pourraient être occasionnés par cette chose.

3.4.4 Il est interdit au client de vendre ou de transformer le bien tant que le paiement complet n'a pas eu lieu.

3.4.5 Les biens et marchandises ne peuvent être donnés en gage ou servir de garantie pour la créance d'un tiers.

Clause additionnelle applicable aux offres formulées par l'intermédiaire d'un tiers :

En cas d'acceptation de l'offre formulée par OnScreen par l'intermédiaire d'un tiers, le client s'engage contractuellement tant à l'égard de OnScreen qu'à l'égard du tiers, qui peuvent, individuellement, exiger l'exécution intégrale du contrat. Les conditions générales de OnScreen sont applicables aux prestations réalisées par OnScreen, tant dans la relation entre le client et OnScreen, que dans la relation entre le client et le tiers et dans la relation entre OnScreen et le tiers.